



Litige commercial avec cdiscount

Par manu94, le 29/09/2009 à 14:31

Bonjour,

j'ai acheté sur CDISCOUNT une machine expresso Krupps YY1017 d'une valeur d'env 200€ en juin 2009 avec une garantie sérénité remplacement à neuf ou catégorie sup pour 25€

Juillet 2009, problème avec la machine, retour chez CD.

Août envoi d'une nouvelle machine YY1016 d'une valeur de 160€.

J'appel CD et demande rbt de la dif car machine Réponse OK (oralement)

Debut septembre aucune nouvelle... j'envoi un email... et cette fois ci refus catégorique.

J'envoi un courrier (salé) en demandant rbt et indemnités... réponse négatif.

Pouvez vous me donner une procédure à suivre pour réparation de mon préjudice.

Merci